
Adresse de la société populaire du Bourget (Mont-Blanc), qui annonce un don en numéraire et demande à changer son nom en Bourg-la-Montagne, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du Bourget (Mont-Blanc), qui annonce un don en numéraire et demande à changer son nom en Bourg-la-Montagne, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 57;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31732_t1_0057_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

6

La société populaire du Bourget, département du Mont-Blanc, félicite la Convention nationale des succès de la République sur les ennemis de la liberté, et de la vigueur qu'imprime à la chose publique le gouvernement révolutionnaire; elle invite les montagnards à rester fermes à leur poste, jusqu'à ce que le vaisseau de la République soit dans le port: elle envoie un don de 114 liv. 12 s., dont 5 liv. 7 s. en numéraire, pour les frais de la guerre; et demande à échanger son nom en celui de Bourg-la-Montagne, pour effacer jusqu'au nom de cet endroit, où l'émigré Bussy faisoit manœuvrer, sous la domination du roi sarde, une légion d'anthropophages qui conspiroient contre la dignité de l'espèce humaine.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le Bourget, 14 pluv. II] (2)

Les fastes de l'histoire n'apprendront jamais une révolution semblable à celle que vous avez si glorieusement faite pour le bonheur du genre humain. La postérité étonnée la révoquerait en doute si elle n'était prouvée par des faits si éclatants, et par vos immenses travaux. Il n'était réservé qu'à la génération présente de jouir d'un si grand bienfait! Nos ancêtres encore trop plongés dans les ténèbres de l'illusion et des superstitions et préjugés, n'avaient pu comprendre cette philosophie sage qui nous conduit dans le vrai bonheur.

Il a fallu des siècles entiers pour voir la lumière; il a fallu des grands hommes tels que les Rousseau et Voltaire pour développer les principes que nous professons; il a fallu que le génie bienfaisant de la France rappela la Sainte liberté qui a toujours fuit les trônes et les grands; il a fallu des héros qui aient été assez généreux pour anéantir tout ce qui prétendait s'opposer à son règne; il a fallu enfin que parmi les sectateurs de cette chère liberté, il se trouva des hommes tels que vous, Législateurs, pour la faire triompher de tous ceux qui s'en sont montrés et qui oseraient encore s'en montrer les oppresseurs.

Combien le genre humain ne doit-il pas vous être redevable! Qu'elle doit donc être grande la reconnaissance que nous devons avoir pour tant de bienfaits, nous en particulier, qui gémissant depuis si longtemps dans les fers de la tyrannie et de l'esclavage avons été tout à coup délivré de nos oppresseurs et rendu à la liberté pour participer avec la grande famille des douceurs qu'elle procure.

Il était donc aussi de notre devoir de propager les principes sacrés de la liberté fondés sur les droits naturels et imprescriptibles de l'homme, d'instruire nos concitoyens plongés dans l'erreur, d'inspirer à tous une haine implacable contre les tyrans et leurs satellites et de leur faire connaître et chérir cette liberté après laquelle ils soupiraient depuis longtemps aussi nous sommes-

nous réunis en société dans cette petite commune pour parvenir à toutes ces fins; nous sommes encore imposés le devoir de tout vrai républicain, celui de surveiller les malveillants et de les dénoncer afin que justice en soit promptement faite. Nous avons juré une guerre à mort, à tous les tyrans, et leurs suppôts, aux traîtres conspirateurs, fédéralistes, intrigants, fanatiques et à tous ceux qui voudraient attenter à l'unité et à l'indivisibilité de la République, et qui ne seraient pas constamment attaché à la Sainte-Montagne qui est la boussole d'un vrai républicain et qui a sauvé la France de tout ce que la rage peut enfanter.

Législateurs, sans vos immenses travaux, l'infâme Toulon serait-il délivré des mains des anthropophages anglais, qui l'avaient obtenu par la plus grande perfidie?

Quelle fut donc notre joie lorsque nous apprîmes sa délivrance, nous étions dans le comble de l'ivresse; autant nous avons été en fureur contre les perfides Toulonnais, autant nous ressentîmes de plaisir, sur leur défaite et celle des monstres qui l'avaient envahie; nous témoignâmes bien vite notre satisfaction, nous célébrâmes le onze nivôse une fête ayant même la publication de votre décret à cet égard, nous y jurâmes tous de nouveau de vivre libre, de rester attaché à la Sainte Montagne, et de souffrir plutôt la mort que de trahir ce serment.

Législateurs, en vous faisant passer une somme de 114 l. et 12 sols dont 5 l. et 7 s. en numéraire que nous déposons sur l'autel de la patrie pour les besoins des défenseurs de la République et qui est le produit des diverses souscriptions qui ont été faites par les membres de notre petite société qui n'est composée que de vrais sans-culottes riches seulement en patriotisme, nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que la République soit entièrement vengée de tous ses ennemis tant intérieurs qu'extérieurs. N'abandonnez donc pas jusqu'à la paix le timon du vaisseau qui vous est confié. Nous vous remercions de la sublime constitution que vous avez donné à toute la République, pour vous aider à l'affermir, les vases d'église de cette commune sont déjà en chemin pour la Monnaie et les cloches sont dès longtemps à leur destination. Nous applaudissons aux mesures que vous avez prises pour sauver l'état, à la loi sur le gouvernement révolutionnaire, aux sages décrets qui ont fait punir les députés conspirateurs, et à tous vos travaux. Enfin, Législateurs, s'il reste encore dans votre sein des êtres qui rampent encore dans le marais, faites en une justice éclatante, du haut de la Sainte-Montagne, lancez les foudres nationales pour anéantir les traîtres et conspirateurs; qu'on reconnaisse enfin partout la République une, indivisible et démocratique.

Comme notre commune a été si longtemps souillée par les brigands de l'infâme Bussy qui s'y rassemblaient et qui y ont commis des désordres dignes d'eux, veuillez, Législateurs, à l'exemple de tant d'autres, afin qu'on ne sache et qu'on ne connaisse plus l'endroit où ils ont existé, changer le nom du Bourget en celui du Bourg-la-Montagne, qui est plus analogue aux principes que nous professons. S. et F. ».

MICHELLIER aîné, RICHARD aîné, MARTHE (présid.),
Maxime SEVEZ (secrét.).

(1) P.V., XXXI, 287 et 376. Minute du P.V., signée Bassal (C 291, pl. 926, p. 53). Bⁱⁿ, 27 pluv. (2^e suppl^t) et 29 pluv.

(2) C 291, pl. 926, p. 54.